

Edit'Eau

L'ouverture de la pêche de la truite est LE moment qui lance véritablement la saison de nombreux pêcheurs.

Bien sûr, vous êtes déjà plusieurs milliers à avoir acheté votre carte de pêche 2024. Nombreux à avoir choisi votre AAPPMA, de votre secteur géographique ou celle qui gère votre parcours de pêche favori.

L'effervescence de l'ouverture, l'impatience de se retrouver le jour J au bord de l'eau dès le petit matin commence à se faire sentir chez les marchands d'articles de pêche. Elle grandit jour après jour.

Ça sent l'ouverture comme on dit !

L'ouverture de la pêche de la truite, c'est l'occasion de se retrouver entre amis ou en famille au bord de l'eau. C'est l'occasion de faire goûter et transmettre une passion aux plus jeunes, de leur faire attraper leurs premières truites certainement. C'est l'occasion de ressentir l'arrivée prochaine du printemps en observant les premières jonquilles. C'est le plaisir d'enfiler la paire de bottes ou de cuissardes et de lancer sa ligne sur la berge opposée.

L'ouverture est un moment un peu magique, rêvé par beaucoup d'enfants durant la nuit qui précède, en pensant aux exploits du lendemain...

Chers pêcheurs, la transmission de notre loisir est une des vertus des pêcheurs. De « père en fils » (ou de mère en fille), la pêche est un loisir ressourçant, d'observation et d'émerveillement.

Vous le lirez un peu plus loin, les jeunes adorent et vont à la pêche. **Continuons tous ensemble, solidairement, à transmettre cette passion et ce goût pour notre loisir.**

A chacune et chacun, je vous souhaite une excellente ouverture !



Roland CABANE
Président

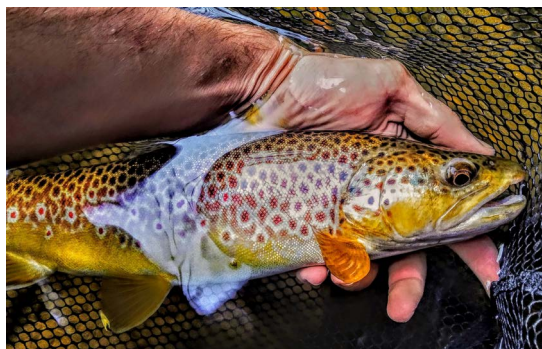
Quoi de neuf dans ma fédé ?

Ça se rapproche ! Samedi 09 mars 2024 à 6h35, c'est l'ouverture de la pêche de la truite en première catégorie !

Vous êtes nombreux à scruter le calendrier début mars puisque chaque année, généralement le second samedi de mars, c'est l'ouverture de la pêche de la truite en 1^{ère} catégorie.

Fixée le 09 mars pour cette année 2024 c'est donc à 6h35, 30 minutes avant le lever de soleil, que vous pourrez profiter des 4000 kilomètres de cours d'eau du département. Le 42 est riche d'une multitude de cours d'eau à la topographie différente, du tout petit cours d'eau en tête de bassin à la moyenne rivière près de la limite première/seconde catégorie voir avec sa confluence avec le Fleuve Loire.

Quoi de neuf dans ma fédé ?



Truite fario © A.BONNEFOND

Le début d'année pluvieux a redonné de la beauté à nos terrains de jeu. Les cours d'eau du département ont un niveau parfait pour attaquer la saison truite...il faut maintenant croiser les doigts ou continuer la danse de la pluie afin que nos salmonidés aient de l'eau toute l'année.

Chers adhérents, que ce soit du côté du Pilat ou du Forez voir plus en plaine, on vous souhaite à tous une belle ouverture !

Données statistiques à propos des cartes de pêche 2023 dans le département de la Loire

L'année 2023 est désormais terminée et il est possible de réaliser un bilan des ventes de cartes de pêche dans le département de la Loire.

On constate une baisse d'environ 3% du nombre de cartes de pêche vendues globalement dans le département.

Toutefois, en regardant de plus près les statistiques, on s'aperçoit que la dynamique n'est pas identique selon les types de cartes de pêche.

Sur les 18 753 cartes de pêche vendues, 14 081 sont des cartes annuelles.

La vente des cartes de pêche à durée journalière se maintient quasiment (-0.38%).

DE PLUS EN PLUS DE JEUNES À LA PÊCHE... ET DES PÊCHEURS DE PLUS EN PLUS JEUNES

C'est une constante depuis plusieurs années : le nombre de pêcheurs de 12 à 18 ans augmente sans relâche. De 1 594 cartes en 2020, 1 612 en 2021, 1 689 en 2022, l'année 2023 permet de mesurer 1 889 cartes « personne mineure » vendues soit une progression de 11,84% sur une seule année dans le département de la Loire.

C'est significatif et démontre l'enthousiasme des ados et jeunes adultes pour pratiquer la pêche de loisir. L'augmentation du nombre de jeunes pratiquants a pour effet d'abaisser la moyenne d'âge qui est de 38,85 ans.

Il y a une dizaine d'années, l'âge moyen était d'environ 45 ans dans notre département.

La même dynamique est mesurée à l'échelle nationale.

Il est d'ailleurs important de rappeler que la pêche de loisir est le second le plus pratiqué en France (et dans la Loire), après le football. La provenance des pêcheurs... quelques données surprenantes

Beaucoup de gens imaginent les pêcheurs comme des sédentaires, se déplaçant peu et exerçant leur loisir à proximité immédiate de leur domicile.

QUE PENSER ALORS DE CES QUELQUES CHIFFRES ?

- 96 cartes de pêche ont été achetées en 2023 dans le département de la Loire par des personnes en provenance de 10 pays autres que la France, à savoir la Belgique, le Canada, la Suisse, l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Pologne.

Quoi de neuf dans ma fédé ?

Données statistiques à propos des cartes de pêche 2023 dans le département de la Loire (suite)

- 2 239 cartes de pêche ont été achetées en 2023 dans le département de la Loire par des personnes ne résidant pas dans le département, soit 11,93 %
- Les cartes de pêche achetées dans le département de la Loire en 2023 l'ont été par des personnes déclarant leur lieu de résidence dans 81 départements français différents.

Les pêcheurs participent à l'activité économique du pays et des territoires locaux. Cet élément, souvent peu mis en évidence est pourtant bien réel.

Il est nécessaire de rappeler que les aménagements réalisés en faveur du loisir pêche dans le département bénéficient aux pratiquants locaux, mais aussi aux pêcheurs venant de loin.

Et à l'évidence, notre département a quelques atouts indéniables qui attirent des personnes venant de loin, chiffres à l'appui !

La fédération de pêche vous informe...

Le FMD, formidable outil de financement solidaire des projets halieutiques

Fonds Mutualisé de Dotation (FMD).

Voici ce qui se cache derrière cet acronyme FMD méconnu des pêcheurs mais que les 33 AAPPMA du département de la Loire connaissent bien depuis plusieurs années.

Le FMD est un programme de participation collaborative pour aider au financement de projets de protection du milieu aquatique ou de développement du loisir pêche.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Lorsqu'un adhérent achète une carte de pêche, plusieurs cotisations sont versées :

- A la Fédération Nationale pour la Pêche en France (c'est ce qu'on appelle la CPME = Cotisation Pêche Milieu Aquatique)
- A l'Agence de l'Eau (c'est ce qu'on appelle la RMA = Redevance Milieu Aquatique)
- A la Fédération Départementale (cotisation fédérale)
- A l'AAPPMA locale (cotisation AAPPMA)

Le FMD, formidable outil de financement solidaire des projets halieutique (suite)

- Eventuellement au Club halieutique Interdépartemental en cas de carte interfédérale personne majeure.

Depuis quelques années, les AAPPMA du département de la Loire et la Fédération ont décidé de mutualiser une partie de leurs cotisations (cotisations fédérale et cotisation AAPPMA) pour financer divers projets en faveur du développement de la pêche ligérienne.

En 2022, plus de plus de 77 000 € ont été versées par les AAPPMA et la Fédération de Pêche de la Loire dans le « pot commun du FMD » pour aider au financement d'actions d'empoissonnement, de location de plans d'eau dans le département, de communication, d'écoles de pêche ou encore de projets en faveur de la protection du milieu aquatique et de développement du loisir pêche local.

Ce système ayant largement fait ses preuves, les AAPPMA ont validé en fin d'année 2022 un principe de participation et de solidarité revu à la hausse en versant une part plus importante au FMD. Cette décision démontre le souhait de l'ensemble des structures associatives de la pêche de loisir de notre département d'investir en faveur du développement du loisir pêche.

Pour l'année 2024, le budget disponible au FMD atteint 97 130 €.

Chers pêcheurs, en achetant votre carte de pêche, sans le savoir, vous contribuez à ce système de participation solidaire du FMD.

En achetant votre carte de pêche, vous financez des actions concrètes pour le développement du loisir pêche.



La garderie : bilan 2023 et perspective 2024



©FDAAPPMA42

Pour l'année 2023, les gardes-pêche de la Fédération de la Loire ont une nouvelle fois sillonnés les cours d'eau et plans d'eau du département à la recherche de pêcheurs, de pollutions, de dépôt d'immondices, de diverses incivilités et d'actes de malveillances portant atteintes à l'environnement.

Voici en quelques chiffres l'activités de la garderie pour l'année passée : Nos gardes-pêche ont passé pas moins de 1436 h sur le terrain en mission de police de la pêche dont 130 heures de nuit. Ils ont réalisé plus de 1300 contrôles et dressé 31 procès-verbaux pour la plupart d'entre eux pour des « actions de pêche sans être titulaire de la carte de pêche » ! A savoir, que le préjudice demandé dans notre département pour cette infraction est de 150 €.

La garderie : bilan 2023 et perspective 2024 (suite)

Cette année fut une année de collaboration avec les militaires de la Gendarmerie Départementale de la Loire. Cette collaboration a pour but de sensibiliser les militaires à l'environnement et de protéger nos gardes-pêche sur différents contrôles pouvant être à risque. Cette complicité a donné lieu à 65h de contrôles conjoints entre les deux services sur l'ensemble du territoire du bord et en bateau !

Les objectifs pour 2024 seront de renforcer cette relation avec les forces de l'ordre afin de multiplier ces contrôles communs, d'étoffer notre équipe de garde et d'être encore plus présent sur l'ensemble du territoire que ce soit du bord ou en bateau !

Observatoire des Peuplements Piscicoles de la Loire à partir de 2024

Une de missions premières de la FDAAPPMA de la Loire est la surveillance des domaines piscicoles ligériens. Pour se faire elle réalise des inventaires par pêche électrique qui permettent de dresser un état des lieux, voir les évolutions des espèces repères comme truite, ombre, brochet...et d'alerter sur les problèmes et sources de dégradations des milieux qui affectent la vie piscicole.

La fédération de pêche de la Loire a pour objet principal la défense et la sauvegarde des ressources piscicoles départementales. Elle doit mettre en oeuvre toutes les études et réaliser tous les inventaires faunistiques pour s'assurer du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Elle est chargée, de par la loi et par tous les moyens, des pêches d'inventaires sur l'ensemble du domaine piscicole qu'elle gère.

A partir de 2024, un observatoire des peuplements piscicoles vient conforter le réseau de suivi des peuplements piscicoles mis en place en 2008 (RSPP42 : voir : <https://peche42.fr/protéger-les-especes-et-milieux/etudes/suivi-de-la-qualite-des-rivieres/>) avec un suivi thermique en continu du régime thermique des rivières.

En plus des stations de suivis du RSPP, la FDAAPPMA réalise de nombreuses autres études et suivis des populations piscicoles pour des thématiques et problématiques très diverses qui vont du suivi des effets des travaux de renaturation écologique des milieux aquatiques (portés par les contrats territoriaux ou la FDPPMA42) , aux expérimentations et mesures halieutiques de protection des espèces piscicoles, en passant par les suivis long terme (débit réservé pour EDF, impact des barrages cas de celui des Plats sur la Semène), les impacts des pollutions ayant entraîné de fortes mortalités piscicoles avec l'évaluation de la reconquête ; les effets du changement climatique et des sécheresses à répétition... Selon les années cela peut porter sur les études bilans de bassin versant pour les contrats territoriaux ligériens.



Pêche scientifique électrique ©FDAAPPMA42

La fédération de pêche vous informe...

Observatoire des Peuplements Piscicoles de la Loire à partir de 2024 (suite)

Ce RSPD et ces études et suivis permettent de structurer un véritable « Observatoire des peuplements piscicoles de la Loire » qui comprend 99 inventaires en 2024 :

type de suivis	COTATAY	VALCHERIE	AIX	ANCE	ANZON	BONSON	CHAMASSON	COISE	DÔME	FURAN	GIER	JARNDSSIN	LIGNON	LOIRE	LOISE	MARE	ONDAINE	RENAISON	RHINS	SEMÈNE	SORNIN	TEYSSONNE	TORANCHE	VALENCIZE	VIZEZY	Total	
Amgt piscicole				4							4		2			1					1					12	
Continuité écologique															2	1		2	1							1	7
EDF suivi long terme													1														1
Esox suivi reproduction														1								1					2
Fenêtre de capture truite													1														1
Impact barrage																					1						1
Suivi Loire Forez													1														1
No Kill				1					1	1			1		1	1									1		7
Post pollution											2					5	2								2		11
Post sécheresse			1																								1
Réserve préfectorale																		1				1			1		3
RSPD	1	1	3	4	1	2	1	2	2	2	6	1	1	3	1	2	4	2	2	5	2	2	1	2	1	52	
																											99

Tableau 1 : Synthèse du nombre d'inventaires piscicoles prévus en 2024 suivant le type de suivis et par bassin versant principaux (FDAAPPM42)

Il est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention de partenariat et d'objectif, l'agence de l'eau Loire Bretagne, le Département de la Loire dans le cadre de notre partenariat technique et de la FNPF.

Le programme des pêches électriques est disponible sur demande à :

pierre.gres@federationpeche42.fr.

Les bilans et rapports par thématiques seront consultables sur le site de la fédération :

<https://peche42.fr/>



Financé par



Maison Départementale de la Pêche et de la Nature à Saint Just Saint Rambert : programme des animations 2024

Comme vous le savez certainement, les locaux de la Fédération de Pêche ont déménagé depuis maintenant un an au 50 route de Chavagneux, lieu-dit l'étang David à Saint Just Saint Rambert. Grâce à la superbe rénovation de l'ancienne ferme forézienne toute proche de l'étang David, un espace d'accueil, d'information et de formation ouvert au grand public à également vu le jour sous le nom de MDPN : Maison Départementale de la Pêche et de la Nature.



La fédération de pêche vous informe...

Forte de continuer dans la dynamique de formation de jeunes pêcheurs mais aussi d'adultes voir de pêcheurs confirmés, la Maison de la Pêche et de la Nature vous présente son programme d'animation 2024 via le site internet de la Fédération en cliquant sur ce lien : <https://peche42.fr/maison-de-la-peche/>

Nous allons démarrer la saison des animations par le mois d'avril avec une conférence pêche de la truite à la mouche animée par le talentueux Grégoire JUGLARET, champion du monde 2023 puis deux animations pêche de la truite en famille et un stage ado sur le thème de la pêche des salmonidés.

Tout au long de l'année venez découvrir différentes animations pêche que ce soit de la pêche au coup ou bien de la pêche des carnassiers ou encore d'autres conférences pêche animées par des pêcheurs pointus dans leur domaine de prédilection. *Les réservations se feront en ligne directement sur le site internet de la Fédération : www.peche42.fr*



photos ©FDAAPPM42

Agenda

Samedi
9/03

Ouverture de la pêche de la truite en 1^{ère} catégorie

Dimanche
10/03

Fermeture de la pêche du sandre sur Grangent, Villerest et le fleuve Rhône

Vendredi
15/03



Rise festival

Samedi
16/03

Opération
J'aime la Loire propre



Mardi
16/04

Animation pêche de la truite en famille à la MDPN

18&19
/04

Stage ado TRUITE à la MDPN

Mardi
23/04

Animation pêche de la truite en famille à la MDPN

Samedi
27/04

Ouverture de la pêche du brochet

Mercredi
15/05

Balade commentée à la MDPN

Dimanche
2/06

Fête de la pêche à la MDPN

12&13
/10

Festival de mars



Rédaction et photos :
Fédération de pêche de la Loire

Conception :
ARPARA
Association Régionale de Pêche Auvergne - Rhône-Alpes
Newsletter trimestrielle / Tous droits réservés

avec le soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes